

BULLETIN MUNICIPAL

N° 93

**REUNION DU
16 mars 2010**

En début de séance, Monsieur le Maire demande à l'assemblée la permission de rajouter une délibération pour une demande de subvention.

Lecture du compte-rendu de la précédente réunion, aucune observation n'est soulevée.

A l'ordre du jour :

Vote du Compte Administratif 2009 et du Compte de Gestion 2009

Résultat de clôture

Des restes à réaliser en dépenses pour un montant de 4 183.16 €.

L'affectation du résultat en 2010 :

1068 Recettes d'investissement : 37 577.54 €

002 Excédent de fonctionnement reporté :

143 043.71 €

Total pour les deux sections : 180 621.25 €

Madame Lydie GILLIOT présente et commente le Compte Administratif 2009.

Le Compte de Gestion, le Compte Administratif et l'affectation du résultat sont approuvés à l'unanimité.

Délibération pour les subventions 2010

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, afin de préparer le budget primitif 2010, qu'il est nécessaire de statuer sur les demandes de subventions pour l'année 2010.

Après délibération, le Conseil décide d'octroyer une subvention de 3 600 € pour le CCAS dont les crédits seront ouverts au Budget Primitif 2010 au compte 657362.

Il propose également d'octroyer les subventions des associations (disponibles en mairie).

Les crédits nécessaires seront ouverts au Budget Primitif 2010 au compte 6574.

Délibération sur le renouvellement du prestataire informatique

Monsieur le Maire informe qu'il convient de procéder à la reconduction du contrat de prestations de services de la société SEGILOG (logiciels mairie). Le contrat est conclu pour une durée de 3 ans et pour un coût annuel de 2 571.40 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal reconduit le contrat avec la société SEGILOG et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires.

Délibération pour demande de subvention au Conseil Général

Madame Lydie GILLIOT et Monsieur Jean-Paul LELEU expliquent que conformément au PLU, ils souhaitent réaliser des plantations aux entrées du village et des hameaux, ainsi que la création d'un verger sur la parcelle ZA 147, appartenant à la commune. Pour se faire, ils demandent l'autorisation au conseil de faire une demande de subvention auprès du Conseil Général.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la réalisation d'une demande de subvention auprès du Conseil Général. La commune s'engage en cas d'acceptation, à entretenir les plantations.

Questions diverses :

Dotations 2010 pour l'école des Lilas

Monsieur le Maire propose de renouveler les mêmes dotations que l'année dernière soit 14€/enfant pour les prix de fin d'année et 38€ (maternelle) ou 35€ (primaire) en crédit de fournitures scolaires. Proposition acceptée à l'unanimité.

Coût d'un hiver rigoureux

Monsieur le maire informe l'assemblée que l'hiver rigoureux a nécessité une dépense supplémentaire de 3.271€ pour la partie déneigement et 750€ pour la partie chauffage, sans prendre en compte le coût main d'œuvre des employés communaux.

Achat de buts au stade

Monsieur le Maire propose que la commune prenne en charge l'achat de 2 buts amovibles

pour les petits sur le terrain de football. Coût 400€. Proposition acceptée à l'unanimité

Cloches de l'église

Monsieur Jean-Pierre Lematte informe l'assemblée qu'il a rencontré la société Paschal et la société Xylan afin de résoudre le problème des cloches. Ce problème devrait être résolu dans les jours à venir. Un contrat de maintenance annuel sera proposé par la société Paschal.

Inauguration de la chapelle d'Yeuse

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'association des chapelles va organiser une réception le 22 mai 2010 suite à la fin des travaux de ravalement de la chapelle d'Yeuse. Il indique également qu'il a été sollicité par l'association pour l'achat de gravier et de troènes. Le Conseil Municipal accepte ces dépenses, mais demande s'il n'était pas possible de mettre des charmilles à la place des troènes. Le pot sera offert par la municipalité.

Création du verger

Madame Lydie GILLIOT explique à l'assemblée, que sur les conseils de Monsieur MAJOT, du Parc Naturel Régional, des travaux sont prévus pour la création du verger :

- création d'un fossé. Monsieur Jean-Paul LELEU se renseigne sur le coût d'un grillage de protection.
- mise en laboure de la parcelle, puis en herbage au printemps, afin de recevoir les arbres début décembre.

Changement de toiture pour l'ancienne chaufferie du presbytère

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la cheminée de l'ancienne chaufferie du presbytère a été enlevée et qu'il convient de refaire la toiture à l'identique du presbytère (actuellement en tôles ciment). Les travaux seront effectués par les employés communaux.

Mobil-home

Monsieur BERLY informe le conseil qu'il va faire établir un constat d'huissier pour attester de la non-évacuation du mobil-home à proximité de la ligne TGV, malgré la demande formulée en octobre dernier

Informations diverses

Prochaine réunion de conseil le 06 avril 2010 à 19 heures.

Pas de permanence mairie le vendredi 02 avril.

Prochaines manifestations

05 avril	Œufs de Pâques au Flût d'Yeuse
11 avril	Ball-Trap organisé par la Société Nouvelle de chasse
23 avril	Marche du cœur
25 avril	Bourse aux plantes